

# RSA

# Rapport de transparence

Décembre 2020

Exercice clos le 30 septembre 2020

Publié sur le site [Crowe-rsa.fr](http://Crowe-rsa.fr) en application des dispositions de  
l'article R823-21 du Code de commerce

## **PREAMBULE**

En application de l'article R 823-21 du Code de commerce, les commissaires aux comptes titulaires de mandats d'entités faisant appel public à l'épargne ou d'établissement de crédit publient annuellement un rapport de transparence.

L'objectif de ce rapport est de présenter les procédures applicables par le cabinet afin d'assurer la qualité de sa signature et son indépendance.

C'est dans ce cadre que RSA a établi le présent rapport de transparence, rapport réalisé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et dont seules les procédures relatives à l'activité de commissariat aux comptes de l'entité « RSA » sont présentées.

Le présent rapport de transparence est présenté selon le plan suivant :

---

## **SOMMAIRE**

### **1. PRESENTATION DU CABINET**

- 1.1.** RSA
- 1.2.** Le réseau national
- 1.3.** Le réseau international

### **2. GESTION DES RISQUES DU CABINET**

- 2.1.** Indépendance
- 2.2.** Contrôle Qualité

### **3. CLIENTS**

- 3.1.** Chiffre d'affaires
- 3.2.** Informations financières sur les activités du cabinet
- 3.3.** Liste des clients EIP

### **4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1.** Equipe
- 4.2.** Associés
- 4.3.** Formation continue

### **5. DECLARATIONS DU REPRESENTANT LEGAL**

---

## I - PRESENTATION DU CABINET

---

### 1.1. RSA

#### Description de l'activité de commissariat aux comptes

RSA est une Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé 11-13 Avenue de Friedland à Paris 8<sup>ème</sup>, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 381 199 215. Elle exerce son activité aux 11-13 et 9 avenue de Friedland à Paris 8<sup>ème</sup>.

RSA est une société d'expertise comptable, d'audit et de Conseil inscrite à Paris et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

“ RSA a construit son histoire à partir d'une identité forte qui s'est forgée autour d'une solide volonté d'indépendance, d'une culture de rigueur, d'exigence méthodologique issues de ses origines grands cabinets et d'un esprit entrepreneurial fort nourri par son parcours.”

Arnaud Devoucoux, Président de RSA

Créé en 1991, RSA est issu du rapprochement de deux grands cabinets français, SEEC Reydel Blanchot et Salustro Vincent Gayet. RSA devient filiale de Salustro Reydel avec comme marché privilégié les groupes d'entreprises non cotées à développement international. En 2004, RSA devient indépendant. De cette origine, RSA a gardé dans son ADN la recherche d'une organisation solide et structurée, un niveau d'exigence qualité élevé s'appuyant sur des méthodologies reconnues et un investissement fort dans la formation.

Cabinet indépendant, RSA est maître et responsable de chacune de ses décisions, assurant sa totale implication dans la gestion des missions qui lui sont confiées.

Doté d'un esprit entrepreneurial fort, RSA constitue un groupe dynamique en développement, attentif aux évolutions de son environnement, qu'elles soient règlementaires, technologiques, économiques ou humaines. RSA a pour objectif d'accompagner le développement de ses clients en les aidant à prendre de bonnes décisions pour construire un avenir durable.

## Gouvernance, modalités d'organisation et de fonctionnement

Le capital de RSA est intégralement détenu, directement ou indirectement, par des personnes physiques qui exercent à titre exclusif leur activité professionnelle au sein du Cabinet.

La direction est assurée par deux personnes : un Président, Arnaud Devoucoux, et un Directeur Général, Jean-Louis Fourcade. Cette direction est assistée d'un Comité Exécutif qui, outre les deux membres de la direction, est formé de trois autres associés : Isabelle Couteret, Stéphane Coutsoloucas et Christophe Rouault.

Le collège des associés se réunit régulièrement pour se prononcer sur les comptes et les grandes orientations stratégiques proposées par la direction.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre.  
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.crowe-rsa.fr](http://www.crowe-rsa.fr)

### 1.2. Le réseau national CROWE FRANCE

RSA est associé de Crowe France (anciennement Crowe Horwath France), membre du réseau Crowe Global (anciennement Crowe Horwath International).

Crowe France est un réseau de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

Il rassemble 18 cabinets, 55 bureaux et plus de 1000 professionnels partageant une vision, des méthodologies et des valeurs communes au service de leurs clients.

Créé en 2008, Crowe France représente le réseau Crowe Global en France, 8<sup>ème</sup> réseau mondial d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

Nos cabinets s'engagent à fournir un service de qualité grâce à des processus intégrés et à un ensemble commun de valeurs clés qui guident leurs décisions au quotidien.

Nos cabinets vous accompagnent.

AVVENS	EXENCO
BECOUBE	FICOREC
CIFRALEX	FIDUROC
COGEFIS	GINESTE & ASSOCIES
CROWE FIDELIO	FIDELIANCE
CORWE HAF	GROUPE ROCARD
CROWE REUNION	GROUPE RSA
DAUGE FIDELIANCE	SOGEC
DUPOUY & ASSOCIES	SUSTAINABLE METRICS

En 2020, le réseau Crowe France a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de **118 millions d'euros** autour de 4 lignes de services : audit, expertise comptable, conseil et risk consulting.

Crowe France est une association dotée des organes de gouvernance suivants :

- Un conseil d'administration dans lequel chaque cabinet est représenté
- Un comité exécutif constitué de 7 membres

Arnaud DEVOUCOUX, Président de RSA est membre du comité exécutif de Crowe France présidé par Jean-Charles François.

Une convention réunit chaque année les associés des cabinets membres.

Les cabinets membres participent à des commissions techniques et spécialisées permettant d'assurer une veille technique et des échanges sur les meilleures pratiques notamment au sein de :

- La commission audit
- La commission sociale
- La commission informatique
- La commission transmission
- La commission communication

Ces commissions sont animées par un délégué général, permanent du réseau. Elles réunissent des associés et des spécialistes des matières traitées.

Au-delà des commissions le délégué général, sous instructions du comité exécutif :

- s'assure du respect des règles déontologiques par les cabinets membres et de la mise en œuvre de la politique de contrôle qualité,
- vérifie l'absence des conflits d'intérêt au niveau Français,
- met en œuvre l'ensemble des politiques communes à l'ensemble des membres du réseau notamment en matière de méthodologie, d'échanges techniques et de lignes de services transversales, de politique de communication,
- assure la liaison avec Crowe Global.

## Nos lignes de services



### Expertise comptable et fiscalité

- Tenue et révision de comptabilité
- Conseil fiscal et optimisation
- Préparation des états comptables et financiers
- Etablissement des déclarations fiscales
- Assistance aux contrôles fiscaux et sociaux
- Externalisation de la fonction comptable
- Reporting de groupes nationaux et internationaux
- Comptes consolidés



### Conseil et corporate finance

- Création et transmission d'entreprise
- Evaluation et diagnostic d'entreprise
- Implantation d'entreprise en France
- Mise en place de procédures de contrôle interne
- Expertise indépendante
- Arbitrage
- Evaluation
- Intérim de direction financière



### Social

- Paie et déclaratifs sociaux
- Externalisation totale ou partielle de la fonction RH
- Accompagnement stratégique du dirigeant
- Veille légale
- Audit social organisationnel
- Audit de conformité
- Évaluation et optimisation des rémunérations et de la protection sociale



### Audit

- Audit légal et commissariat aux comptes
- Audit contractuel
- Audit d'acquisition et de cession
- Commissariat aux apports et à la fusion
- Attestation contractuelle



### Risk consulting

- Audit de gouvernance
- Cartographie des risques
- Audit des process de contrôle interne
- Audit Informatique (audit de systèmes)
- Application de la loi Sarbanes-Oxley

En outre, les cabinets membres proposent des offres transversales :

- Création d'entreprise
- International
- Externalisation
- Transmission
- Formation

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.crowe-france.fr](http://www.crowe-france.fr)



### 1.3. Le réseau international CROWE GLOBAL

**8<sup>ème</sup> réseau mondial** d'audit, d'expertise comptable et de conseil, Crowe Global rassemble plus de 216 cabinets et 765 implantations dans 146 pays.

Les cabinets membres de Crowe Global partagent une vision, des méthodologies et des valeurs communes au service de leurs clients. Ils s'engagent à fournir un service de qualité grâce à des processus intégrés et à un ensemble commun de valeurs clés qui guide leurs décisions au quotidien.

Crowe Global est une association de droit Suisse réunissant des cabinets indépendants sur le plan capitalistique.

Crowe Global est dirigé par un board, constitué de 13 associés issus des cabinets membres.

Trois directions régionales (Amériques, Europe et Moyen-Orient, Asie-Pacifique) coordonnent et mettent en œuvre la politique unifiée du réseau dont le contrôle qualité, la méthodologie, la communication, les lignes de services transversales et les relations entre les cabinets membres.

Les membres du réseau sont des cabinets de premier plan dans leurs pays respectifs, offrant une expertise mondiale dans le respect des spécificités de chaque pays, ce qui permet d'assister efficacement les clients souhaitant se développer au-delà de leurs frontières.

Intervenant pour des organisations publiques et privées de tous secteurs, le réseau jouit d'une réputation internationale pour la qualité de ses services en matière de certification des comptes, de maîtrise des risques et, plus généralement, d'accompagnement des entreprises (expertise comptable, fiscalité, ...). Un grand nombre d'associés sont impliqués au plus haut niveau dans les instances professionnelles de leur pays respectif ainsi que dans les instances internationales.

Les cabinets du réseau audient plus de 600 sociétés cotées à travers le monde.

Être membre du réseau et collaborer avec un membre du réseau, c'est bénéficier :

- d'une compétence reconnue par l'ensemble des instances économiques et professionnelles nationales et internationales,
- d'un partenaire à la réputation irréprochable due à la qualité technique de ses prestations, sa garantie d'éthique et d'intégrité,
- d'une vraie capacité à adresser des problématiques globales et le savoir-faire réseau

- pour accompagner ses clients à l'international,
- du support d'équipes d'experts dans chaque discipline, conçues pour offrir un soutien aux entreprises opérant au niveau mondial, régional et local,
- d'une forte implantation nationale en France.

Sur le plan de la doctrine professionnelle, Crowe Global est qualifié de réseau selon la définition de la Fédération Internationale des Professionnels Comptables (IFAC).

Crowe Global est membre du "Forum of Firms" qui est un comité de l'IFAC. Ce comité restreint rassemble une vingtaine de réseaux qui constituent les principaux acteurs de l'audit au plan mondial. Les membres du « Forum of Firms » s'engagent à respecter l'ensemble des normes établies par ce comité en matière de normes d'audit, de déontologie et de contrôle qualité pour les audits transnationaux qu'ils mettent en œuvre.

La méthodologie et le contrôle des conflits d'intérêts sont gérés au niveau du réseau mondial avec des bases de données appropriées, en particulier pour l'ensemble des audits transnationaux.

Une direction de l'audit et des risques se charge de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêt.

Sous la responsabilité de David Chitty depuis 2010, cette direction s'assure de la mise en place et du respect par les cabinets membres de politiques et procédures conformes aux standards d'audit internationaux, dans une démarche d'amélioration constante de la qualité. Elle s'assure du respect des normes spécifiques en matière d'audit transnational, normes promulguées par l'IFAC.



## Network Facts & Figures

<b>41,097</b> Total People	<b>3,643</b> Partners	<b>4.4b</b> US\$ Global Revenue <b>8th</b> Largest Global Accounting Network
<b>31,973</b> Professionals	<b>765</b> Offices	
<b>5,481</b> Administrative Staff	<b>146</b> Countries	



### The Americas

<b>13,290</b>	<b>138</b>	<b>28</b>
Total People	Offices	Countries

■ Denotes country with Crowe Global entity  
■ Denotes country served by a Crowe Global entity



### EMEA

<b>11,316</b>	<b>379</b>	<b>93</b>
Total People	Offices	Countries

■ Denotes country with Crowe Global entity  
■ Denotes country served by a Crowe Global entity



### Asia Pacific

<b>16,491</b>	<b>248</b>	<b>25</b>
Total People	Offices	Countries



## Chiffre d'affaires par ligne de service

### Core Services Percentage of Revenue



---

## 2. GESTION DES RISQUES DU CABINET

---

### 2.1. Indépendance

#### ***Responsable éthique***

Notre cabinet a désigné un responsable éthique en la personne de Monsieur Arnaud DEVOUCOUX. Celui-ci est chargé, de répondre aux questions des associés et de sensibiliser l'ensemble du personnel au respect des règles d'éthique, d'indépendance et de secret professionnel.

#### ***Charte éthique et déclaration d'indépendance***

Notre cabinet, a établi une charte éthique signée par tous les associés. Tous nos collaborateurs et associés signent annuellement une déclaration d'indépendance générale et s'engagent à respecter les règles déontologiques de notre profession et notre charte informatique.

#### ***Acceptation des missions***

Le cabinet applique la procédure d'acceptation des missions définie au niveau de Crowe France. Elle consiste notamment sur la base d'un questionnaire, visé par les associés du groupe RSA et préalable à l'acceptation d'un nouveau mandat, à procéder à la recherche des risques d'incompatibilités au niveau local, national et/ou international.

#### ***Maintien des missions et appréciation des risques liés à leur exécution.***

Tout au long de la mission, l'équipe d'audit est sensibilisée à l'appréciation des risques. Les associés signataires de mandats de commissariat aux comptes approuvent chaque année et pour chacun de leurs mandats les conclusions de l'analyse sur le maintien de la mission.

#### ***Prestations non audit***

Le suivi de l'autorisation et du respect des limites concernant les prestations non audit sur les mandats relatifs à des entités d'intérêt public est également organisé.

#### ***Rotation des associés et rotation du cabinet***

Pour les mandats concernant des entités d'intérêt public et des entités faisant appel public à la générosité, le cabinet a mis en place la rotation des associés responsables de l'audit de ces entités conformément aux exigences légales.

Pour ces mandats, les échéances de rotation du cabinet sont également identifiées et anticipées.

## 2.2. Contrôle qualité

### ***Contrôle qualité interne au cabinet***

La qualité est un axe essentiel d'attention dans l'exercice de notre profession. RSA s'inscrit dans une démarche active de recherche et d'amélioration permanente de la qualité.

Nous avons conçu notre système qualité en tendant vers les principes édictés par la norme internationale IASQC1 en s'appuyant sur les normes et codes de déontologie de la profession de commissaire aux comptes et d'expert-comptable ainsi que sur la mise en place des normes établies ou recommandées par le réseau.

Notre politique qualité est formalisée et communiquée à tous les collaborateurs.

Nos procédures de contrôle interne visent notamment :

- Le respect du code de déontologie et des normes d'exercice professionnel
- L'acceptation et le maintien des missions
- Le secret professionnel et la protection des données
- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La formation professionnelle
- Les consultations techniques éventuelles
- La revue indépendante des mandats à risque élevé (EIP)

Notre contrôle qualité interne comprend :

- Une supervision permanente par les responsables de mission, chefs de missions, managers et associés
- L'intervention d'un associé, revue indépendante sur les mandats à risque élevé et les mandats EIP
- Des consultations techniques éventuelles pour confirmer l'analyse des situations complexes
- Une revue annuelle a posteriori d'un certain nombre de mandats pour vérifier :
  - o que les procédures qualité RSA sont appliquées
  - o que les missions sont menées dans le respect des normes professionnelles
  - o la cohérence entre l'opinion émise et les conclusions des travaux réalisés
  - o que les points d'amélioration sont identifiés et que les évolutions nécessaires sont mises en œuvre

***Contrôle qualité par le réseau***

Chaque année les cabinets membres de Crowe France peuvent faire l'objet d'un contrôle qualité par le réseau national ou international, portant sur l'appréciation du respect des procédures et sur la bonne application de la méthodologie Crowe France au travers de l'examen d'un certain nombre de dossiers.

***Contrôles qualité de la profession***

En plus des contrôles qualité internes et du réseau, nous sommes, conformément à la réglementation applicable à notre profession, régulièrement soumis à des contrôles qualité de la part de nos autorités de tutelle. Les derniers contrôles dont le cabinet a fait l'objet, sont celui de l'Ordre des Experts Comptables en 2015 et celui du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) en 2016.

### 3. CLIENTS

#### 3.1. Chiffre d'affaires

Le Groupe RSA a réalisé un chiffre d'affaires de 14,9 M€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

RSA a réalisé 13,1 M€ de chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020, dont 4,4 M€ en commissariat aux comptes.

#### 3.2. Informations financières sur les activités du cabinet

Le groupe RSA constitue un groupe pluridisciplinaire qui réunit les structures suivantes :



Répartition de nos activités par grandes lignes de service :

Activité	CA 2020 (K€)	%
Audit	4.352	29
Expertise-comptable	9.401	63
Conseil	1.177	8
Total	14.930	100

Acteur engagé dans l'économie réelle, **RSA** participe pleinement au développement des entreprises en leur procurant expertises, ressources et conseils. Professionnels de l'information financière, nos savoir-faire prennent en compte les problématiques suivantes :

#### **Attester, certifier, contrôler**

- Créer la confiance et garantir la réputation de ses clients par une communication financière de qualité.
- Aider ses clients à gérer les obligations réglementaires.

#### **Sécuriser, fiabiliser la production d'informations comptables et financières**

- Respect des délais, qualité des données, fiabilité des processus.
- Procurer à ses clients une vision précise, actualisée de la situation de leur entreprise.

#### **Optimiser, développer, structurer**

- Identifier les sources d'optimisation et les leviers de croissance.
- Contribuer à l'amélioration de la performance.
- Eclairer pour aider à prendre les meilleures décisions.

### **3.3. Liste des clients EIP**

RSA possède plus de 300 mandats de commissariat aux comptes.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, RSA est intervenu en qualité de commissaire aux comptes au sein des Entités d'Intérêt Public et sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé, suivantes :

- Crosswood (Euronext Paris – Compartiment C)
- SCBSM (Euronext Paris – Compartiment C)
- SII (Euronext Paris – Compartiment B)
- Mutuelle Uneo (Mutuelle de livre II)
- Union Mutualiste Nationale Complémentaire ((UMNC - Mutuelle de livre II)

Les mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans les EIP et sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé sont les suivants :

Sociétés :

- Chargeurs SA (Euronext Paris – Compartiment B)
- DBV Technologies (Euronext Paris – Compartiment B)
- Financière et Immobilière de l'Etang de Berre et de la Méditerranée
- Guerbet SA (Euronext Paris – Compartiment B)
- Gensight Biologics (Euronext Paris – Compartiment C)
- Passat (Euronext Paris – Compartiment C)
- Patrimoine et Commerce (Euronext Paris – Compartiment B)
- Don't Nod Entertainment (Euronext Paris – Compartiment C)
- Medincell (Euronext Paris – Compartiment C)

Mutuelles :

- |  |   |
|--|---|
| - Harmonie Mutuelle  | - Mutuelle Ciotat Nord Méditerranée (CNM)       |
| - Aubeane Mutuelle de France   | - Mutuelle Saint Aubannaise                     |
| - Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuelle de la Touraine et du Poitou     | - La Mutuelle Verte                             |
| - Mutuelle Keolis Rennes   | - Mutuelle, La Mutuelle Familiale               |
| - Ressources Mutuelles Assistance  | - Solimut Mutuelle de France                    |
| - Mutuelle du Personnel de la Banque Populaire du Sud                          | - Mutuelle Solimut Centre Océan                 |
| - Société Mutualiste SEPR  | - Mutuelle Familiale de la Corse (MFC)          |
| - Mutuelle des Internes et Anciens Internes des Hôpitaux de Marseille (MIAIHM) | - Mutuelle de France des Hospitaliers (SMH)     |
| - Sereina mutuelle   | - Mutuelle Méditerranée                         |
| - Mutuelle Inter Région des Fonctionnaires Territoriaux (MIRFT)                | - Mutuelle Océane Santé                         |
| - Mutuelle Générale d'Avignon (MGA)  | - Mutuelle de la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) |
| - Mutuelle du Personnel des Transports Urbains de Cannes                       | - Mutuelle Mutami                               |
| - Mutuelle du Pays Martegal (MPM)  | - Mutuelle Ouest France                         |
| - Mutuelle Santé MUT Roanne  | - Smeba   |

RSA n'exerce aucun mandat de commissariat aux comptes auprès d'établissement de crédit.

### 3.4. Equipe

Au 30 septembre 2020, l'effectif de RSA est de 102 collaborateurs auxquels s'ajoutent 12 associés.

Sur les 100 collaborateurs techniques, une vingtaine sont diplômés d'expertise-comptable ou stagiaires expert-comptable.

Le Groupe RSA réunit 125 collaborateurs dont 15 associés.

Hors associés, RSA compte 4 diplômés d'expertise-comptable et 18 stagiaires expert-comptable parmi ses effectifs.

### 3.5. Associés

Tous les associés sont experts-comptables et commissaires aux comptes à l'exception de deux associés dont l'un est titulaire du certificat d'aptitude à la profession de commissaire aux comptes. Ceux qui exercent des missions de commissariat aux comptes (9) sont inscrits à la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une part variable.

### 3.6. Formation continue

La formation est gérée par une responsable formation, responsable de l'établissement et du suivi d'un plan de formation annuel, supervisée par un associé.

Notre politique interne de formation en audit repose sur :

- un accès pour tous les collaborateurs audit à la base documentaire de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
- un cursus obligatoire en 4 années ayant pour objectif l'apprentissage de la démarche d'audit,
- l'acquisition de connaissances en fiscalité, droit et systèmes d'information mais également l'enrichissement des connaissances sur la doctrine comptable (les normes IFRS par exemple) et une actualisation des questions liées à l'éthique et à l'indépendance,
- des formations régulières de format court dispensées à l'ensemble du département audit sur des thèmes d'actualité et l'approfondissement de sujets spécifiques,
- des formations sur des secteurs d'activité spécifiques (tels que l'assurance) à l'attention des collaborateurs intervenants sur ces mandats,



- A partir de la 5<sup>ème</sup> année, les collaborateurs ont accès à des formations à la carte sur des sujets spécifiques, sur la base d'un plan de formation personnalisé.

Ces formations sont notamment dispensées par le réseau Crowe France, dans le cadre de séminaires annuels réunissant des collaborateurs issus de plusieurs cabinets membres.

Notre réseau international dispense en outre des formations de haut niveau et multiculturelles destinées aux jeunes associés et directeurs de missions. L'objectif est multiple : suivi d'une méthodologie commune à Crowe Global, échanges sur les meilleures pratiques, approche des clients internationaux. Ces formations annuelles sont dispensées au sein du centre de formation international sur une semaine et rassemblent des collaborateurs d'une vingtaine de pays.

Un suivi personnalisé de la progression individuelle de chaque collaborateur est en place et se traduit chaque année à une évaluation formalisée de la performance de chacun et de l'évolution de ses fonctions au sein de RSA.

Les collaborateurs sont évalués par leur responsable hiérarchique mais aussi par l'ensemble des responsables étant en capacité de l'évaluer pour avoir travaillé sur des missions communes.

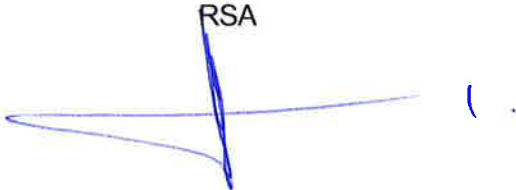
Cette évaluation peut donner lieu à la mise en place d'un plan d'accompagnement et de progression individuel, permettant au collaborateur d'améliorer ou acquérir les compétences utiles à ses fonctions actuelles ou nécessaires à son évolution vers de nouvelles fonctions.

#### 4. DECLARATIONS DU REPRESENTANT LEGAL

Pour répondre aux dispositions prévues à l'article R823.21 du Code de Commerce, je confirme :

- que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet font l'objet d'une vérification interne ;
- que la politique suivie par le cabinet en matière de formation continue est organisée de façon à permettre à tous les professionnels concernés, le respect des dispositions de l'article L. 822-4 et de l'article R. 822-61 ;
- que le système de contrôle qualité interne est adapté, tant à la taille du cabinet qu'à celle de ses missions.

Fait à Paris, le 31 décembre 2020

RSA  
  
Arnaud DEVOUCOUX  
Président

